



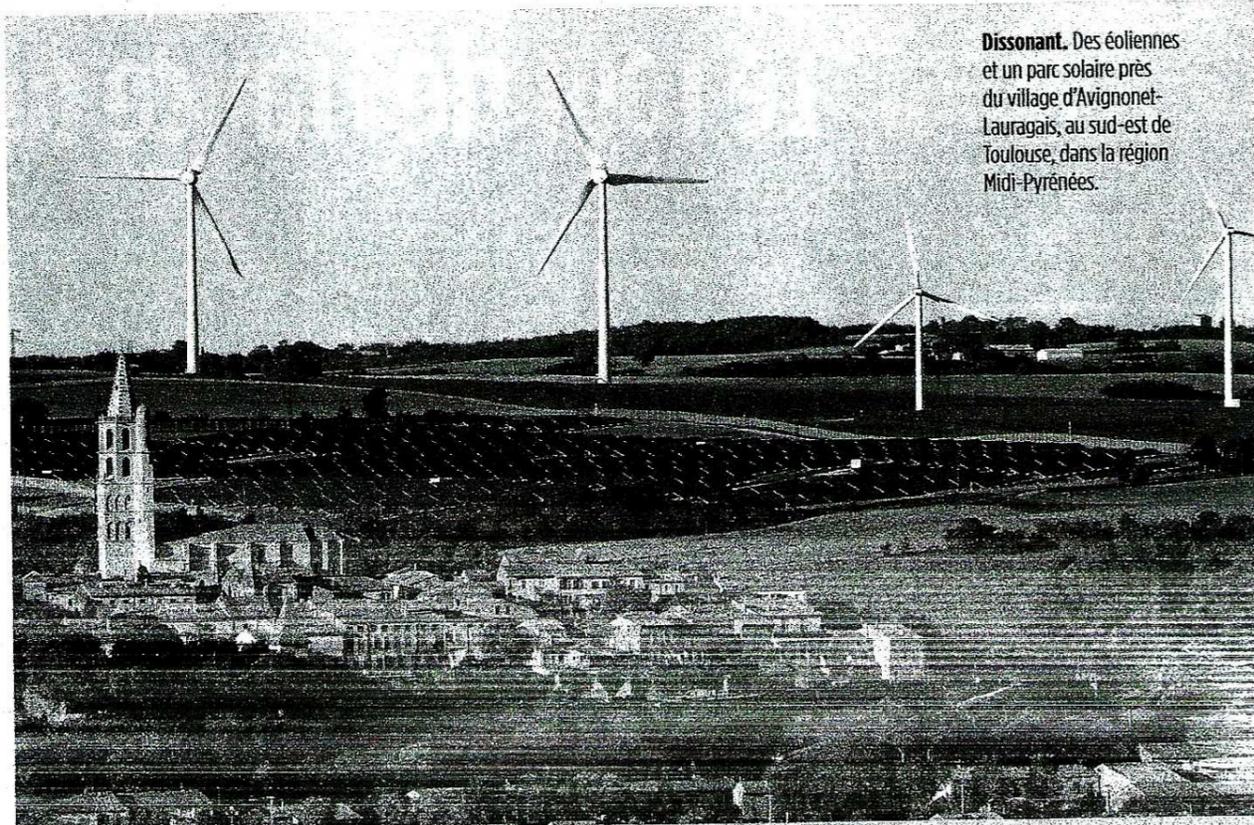
Ceux qui massacrent la France

- Ces églises qu'on détruit
- Le patrimoine en danger
- Eoliennes, zones commerciales : quand on défigure le paysage
- Le palmarès des ronds-points hideux

Démolition de l'église Saint-Jacques d'Abbeville (Somme), en avril 2013.



Immobilier Tout sur la baisse 40 pages



Dissonant. Des éoliennes et un parc solaire près du village d'Avignonet-Lauragais, au sud-est de Toulouse, dans la région Midi-Pyrénées.

Un horizon barré d'éoliennes

«Une éolienne, on peut la trouver belle en elle-même, en revanche une éolienne mastodonte dans le décor du château médiéval de Malbrouck, en Moselle, ça change tout!» s'insurge Jean-Louis Butré, président de la Fédération environnement durable, qui, avec 900 associations, entend lutter contre l'implantation massive des éoliennes. Déjà 5 000 aérogénérateurs tournent dans l'Hexagone, pour fournir 3,3 % de la consommation électrique du pays. «Pour atteindre les engagements de la France à Bruxelles pour 2020 dans le cadre de la transition énergétique européenne, il faudrait en installer 25 000 de plus, soit mixer 50 % du paysage!» s'alarme Butré. Si l'objectif est maintenu, des éoliennes seront implantées dans le décor de sites remarquables et classés, comme en témoignent les projets portés devant les tribunaux ou en attente: sur la «colline éternelle» de Maurice Druon à Vézelay, sur les plages du Débarquement, dans la baie de Saint-Brieuc, et même autour du Mont-Saint-

Michel... Le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco s'est mêlé de ce cas symbolique et a exigé une zone d'exclusion de 20 kilomètres autour du site. Une première. La France vit sans doute la transformation du paysage la plus profonde de son histoire: finis les décors bocagers et ruraux, place à la restructuration des voies, à la destruction de haies, au clignotement de flashes... Et comme souvent ces monstres de fer ne fonctionnent pas, «il va falloir chercher de l'électricité pour compléter leur production et tirer des lignes à haute tension tout aussi affreuses!» s'énervait Jean-Pierre Le Gorgeu, de l'association Vent de colère. «Heureusement, malgré la puissance des lobbys du vent, les associations de défense bloquent la moitié des projets devant les tribunaux», note Catherine Boutin, coordinatrice au collectif Pulse (Pour un littoral sans éoliennes). Tout ce massacre pour une énergie non rentable, qui ne sait pas encore faire tourner ses pales géantes... sans subventions ■ GWENDOLINE DOS SANTOS